Cabinet Gautier

Soins infirmiers en santé mentale

www.cabinetgautier.ch

ONGLET QUALITÉ — CONTENUS WEB

Textes rédigés conformément aux exigences de l'art. 58g OAMal

Cantons de Vaud et du Valais — version 2.0, 8 novembre 2026

Ce document contient les 9 textes prêts à publier pour l'onglet Qualité du site web du Cabinet Gautier. Chaque section correspond à une page web distincte. Les sections 01 à 07 suivent les rubriques du cadre vaudois ; les sections 08 et 09 détaillent la gestion administrative, la protection des données et l'hygiène.

Lire : https://www.vd.ch/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/autorisations-de-pratiquer/qualite-art-58g-oamal

01 Raison d'être du Cabinet

Notre mission

Le Cabinet Gautier a pour mission d'offrir des soins infirmiers spécialisés en santé mentale, de haute qualité, centrés sur la personne. Infirmier indépendant installé dans le canton de Vaud et le Valais, Yannick Gautier accompagne des personnes en souffrance psychique, en soutenant leur autonomie, leur rétablissement et leur insertion dans la vie quotidienne.

Notre engagement repose sur une conviction profonde : chaque personne, quelle que soit la complexité de sa situation, mérite un accompagnement individualisé, respectueux de sa singularité et de ses ressources propres.

Nos valeurs

Valeur	Ce que cela signifie pour vous
Dignité et respect	Chaque personne est accueillie sans jugement, dans le plein respect de son identité et de son parcours de vie.
Bienveillance inconditionnelle	Un accompagnement chaleureux et humain, qui reconnaît la valeur de chaque individu.
Autonomie et empowerment	Soutenir la personne à devenir actrice de son propre rétablissement.
Éthique et confidentialité	Un cadre professionnel rigoureux, soumis au secret professionnel et aux codes déontologiques infirmiers.

Notre éthique professionnelle

Le Cabinet Gautier s'inscrit dans le cadre éthique de la profession infirmière défini par l'Association suisse des infirmières et infirmiers (SBK-ASI). Cette éthique guide chaque décision clinique et relationnelle :

- Respecter la confidentialité et l'intimité des personnes suivies
- Agir dans l'intérêt supérieur du patient, en tenant compte de ses souhaits et valeurs
- Refuser toute forme de discrimination, de violence ou de contrainte
- Travailler en réseau avec les partenaires de santé, dans une logique de continuité des soins
- Maintenir des compétences actualisées par la formation continue

Notre plus-value pour les bénéficiaires

> Un accompagnement spécialisé en santé mentale, accessible, dans votre environnement de vie.

Le Cabinet Gautier offre une réponse complémentaire et spécialisée dans le paysage des soins de santé mentale vaudois :

- Un suivi personnalisé, sans interruption liée aux contraintes institutionnelles
- Des consultations possibles au domicile du patient, favorisant un ancrage dans le quotidien
- Une disponibilité et une réactivité adaptées aux situations de vulnérabilité, dans les limites d'un cabinet qui n'est pas un service d'urgence (voir section 03)
- Une interface entre les différents acteurs du réseau : médecins, psychiatres, services sociaux, proches
- Une approche fondée sur les meilleures pratiques probantes en soins infirmiers psychiatriques

Objectifs du cabinet

Le Cabinet Gautier s’est fixé les objectifs suivants pour l’année en cours :

- Maintenir un taux de satisfaction des patients supérieur à 85 %
- Assurer une formation continue annuelle d’au moins 30 heures
- Développer les partenariats avec les médecins référents et les psychiatres du réseau vaudois et valaisan
- Répondre à toute demande initiale sous 72 heures ouvrables
- Documenter systématiquement les interventions dans un dossier de soins infirmiers

02 Formation continue

Notre engagement pour une pratique basée sur les meilleures données probantes

La formation continue est un pilier fondamental de la qualité des soins au Cabinet Gautier. En tant qu'infirmier indépendant en santé mentale, Yannick Gautier s'engage à maintenir et développer ses compétences professionnelles de façon régulière et documentée, conformément aux exigences de l'art. 58g OAMal et aux standards de l'ASI.

> Les activités de formation continue sont enregistrées sur la plateforme e-log.ch et attestées par des certificats de participation.

Domaines de formation prioritaires

Les formations suivies s'articulent autour de domaines clés pour la pratique en santé mentale :

Clinique psychiatrique et psychopathologie

- Troubles de l'humeur (dépression, burn-out, troubles bipolaires)
- Troubles psychotiques et schizophrénie
- Troubles de la personnalité
- Traumatismes complexes et stress post-traumatique
- Addictions et comorbidités psychiatriques

Interventions et approches thérapeutiques

- Entretien motivationnel
- Thérapie relationnelle centrée sur la personne
- Approches psychoéducatives et psychocorporelles
- Gestion des crises et évaluation du risque suicidaire
- Soins orientés rétablissement (recovery)
- Santé intégrative

Compétences transversales et professionnelles

- Droit des patients et consentement éclairé
- Éthique en santé mentale
- Coordination et travail en réseau interprofessionnel
- Documentation des soins infirmiers et traçabilité
- Protection des données (LPD/RGPD en contexte de soins)
- Prévention des infections et hygiène des soins

Format des formations

Type de formation	Exemples / modalités
Formations certifiantes	Formations diplômantes reconnues HES ou universités
Supervisions cliniques	Supervision individuelle régulière avec un pair ou superviseur agréé
Congrès et journées professionnelles	Participation aux congrès de l'ASI, Santé Mentale, Médecine Intégrée

Type de formation	Exemples / modalités
Formations en ligne (e-learning)	Modules en ligne sur des plateformes professionnelles reconnues
Lectures scientifiques	Revues scientifiques infirmières et psychiatriques (min. 12 h/an)

Traçabilité et preuve

Toutes les formations sont documentées et les preuves conservées :

- Attestations de participation archivées
- Enregistrement sur la plateforme e-log.ch (portfolio professionnel)
- Certificats de formation continue délivrés par les organismes reconnus
- Journal de bord de développement professionnel (réflexivité)

> Vous souhaitez connaître les dernières formations suivies ? Contactez-nous directement ou consultez notre profil e-log.ch.

03 Description des prestations clés

Nos soins infirmiers spécialisés en santé mentale

Le Cabinet Gautier propose un ensemble cohérent de prestations de soins infirmiers en santé mentale, remboursées par l'assurance obligatoire des soins (AOS) sur prescription médicale. Ces prestations sont définies conformément aux positions OPAS (Ordonnance sur les prestations de l'assurance des soins) et aux standards de l'Association suisse des infirmiers en psychiatrie (APSI).

Prestations principales

1. Évaluation infirmière en santé mentale

Réalisation d'un bilan infirmier complet dès le premier contact, comprenant l'anamnèse psychosociale, l'évaluation des ressources et des besoins, l'identification des facteurs de risque et de protection. Cette évaluation est documentée dans le dossier de soins infirmiers et sert de base au plan de soins individualisé.

2. Suivi infirmier psychiatrique ambulatoire

Accompagnement régulier et structuré de personnes souffrant de troubles psychiques. Les consultations (au cabinet ou à domicile) visent à :

- Soutenir l'observance thérapeutique et la gestion des symptômes
- Renforcer les compétences d'autogestion (self-management)
- Prévenir les rechutes et décompensations
- Accompagner les transitions (hospitalisation ↔ ambulatoire ↔ domicile)

3. Gestion de crise et soutien en situation d'urgence

Évaluation et accompagnement lors de situations de crise psychiatrique (idées suicidaires, états d'agitation, décompensation aiguë). Le Cabinet Gautier peut intervenir en soutien aux équipes de crise et assure une coordination rapide avec les services d'urgence ou les équipes psychiatriques.

> Le Cabinet Gautier n'est pas un service d'urgence. En cas de danger immédiat ou d'urgence vitale, appelez le 144. Les autres numéros utiles figurent ci-dessous.

4. Psychoéducation individuelle et familiale

Interventions éducatives centrées sur la compréhension de la maladie, la reconnaissance des signes avant-coureurs, la gestion du traitement médicamenteux et les stratégies de coping. L'implication des proches (avec l'accord du patient) est encouragée.

5. Soutien à l'autonomie et réhabilitation psychosociale

Accompagnement dans les activités de la vie quotidienne, le maintien ou la reprise d'activités sociales, professionnelles ou de loisirs. Cette prestation s'appuie sur une approche orientée rétablissement, valorisant les forces de la personne.

6. Coordination et réseau

Le Cabinet Gautier assure une coordination active avec les autres acteurs du réseau de soins du patient : médecins généralistes, psychiatres, assistants sociaux, proches aidants, structures de jour. Cette coordination comprend des échanges réguliers, la rédaction de rapports et la participation à des colloques de réseau si nécessaire.

Conditions de prise en charge

Critère	Détail
Remboursement AOS	Sur prescription médicale, les soins sont remboursés par l'assurance de base (LAMal). Le cabinet facture directement l'assureur (tiers payant).
Lieu des soins	Au cabinet, au domicile du patient ou en visioconférence selon le contexte
Fréquence	Adaptée aux besoins : de 1 séance ponctuelle à un suivi hebdomadaire
Prescription requise	Ordonnance médicale d'un médecin reconnu par la LAMal (médecin généraliste ou psychiatre)
Délais	Réponse sous 72 h ouvrables à toute demande initiale

En cas d'urgence

Situation	Contact
Urgence vitale	144
Détresse psychique, besoin d'écoute	143 (La Main Tendue)
Problème de santé non vital, physique ou psychique, canton de Vaud (24 h/24)	Centrale santé : 058 6 116 116
Urgence médicale non vitale, canton du Valais (24 h/24)	0848 200 300
Intoxication, surdosage	145 (Centre antipoison)
Danger immédiat	117 (police)

04 Pour qui et avec qui travaillons-nous ?

Nos patients et clients

Le Cabinet Gautier s'adresse à toute personne adulte (18 ans et plus) résidant dans le canton de Vaud ou du Valais, présentant des besoins en soins infirmiers liés à la santé mentale. Nos prestations sont accessibles quels que soient l'origine, la situation sociale ou le diagnostic psychiatrique.

Profils de personnes accompagnées

Nous accompagnons notamment :

- Des personnes souffrant de troubles de l'humeur (dépression, trouble bipolaire)
- Des personnes avec des troubles anxieux ou troubles liés au stress
- Des personnes présentant des troubles psychotiques stabilisés ou en phase de rétablissement
- Des personnes avec des troubles de la personnalité (notamment état-limite)
- Des personnes en situation de crise existentielle ou psychosociale
- Des personnes ayant vécu des traumatismes psychiques
- Des personnes souffrant de comorbidités psychiatrique/somatique ou psychiatrique/addiction
- Des proches aidants en épuisement lié à l'accompagnement d'un proche souffrant psychiquement

> Notre cabinet n'est pas équipé pour la prise en charge de troubles sévères nécessitant une structure intensive ou hospitalière. Dans ces situations, nous assurons l'orientation et la coordination vers les ressources appropriées.

Nos partenaires — Avec qui travaillons-nous ?

Le Cabinet Gautier s'inscrit dans un réseau de soins collaboratif. Nous travaillons régulièrement avec les partenaires suivants :

Prescripteurs et référents médicaux

- Médecins généralistes et médecins de famille
- Psychiatres et psychothérapeutes reconnus LAMal
- Médecins d'urgence et services hospitaliers

Réseau psychosocial et communautaire

- Centres médico-sociaux (CMS) et services d'aide à domicile (OSAD)
- Services sociaux cantonaux et communaux
- Structures de réhabilitation et ateliers protégés
- Structures d'hébergement et foyers spécialisés
- Associations de patients et de proches (Pro Mente Sana, AVOP, etc.)

Instances professionnelles et de régulation

- Association suisse des infirmières et infirmiers (SBK-ASI)
- Société Vaudoise de Soins : www.svsoins.ch
- Office du médecin cantonal du canton de Vaud et du Valais
- Caisses-maladie et assureurs LAMal

Comment nous contacter ou nous adresser un patient ?

Les demandes de prise en charge peuvent émaner du patient lui-même, d'un proche, d'un médecin ou d'un autre professionnel de santé. Pour toute demande :

- Via le formulaire de contact sur www.cabinetgautier.ch
- Par téléphone ou message sécurisé (coordonnées disponibles sur le site)
- Par courrier postal ou e-mail professionnel (merci de ne pas y inscrire d'informations de santé : voir section 08)

Un premier entretien téléphonique ou en présentiel est proposé pour évaluer ensemble l'adéquation entre vos besoins et nos prestations.

05 Connaître les besoins et attentes de nos patients

Notre approche de l'écoute active

Au Cabinet Gautier, nous croyons que la qualité des soins commence par une écoute réelle des personnes que nous accompagnons. Connaître et comprendre les besoins, les attentes et les expériences de nos patients est une démarche continue, intégrée à notre pratique quotidienne.

> Nous recueillons systématiquement les besoins et attentes dès le premier contact, et tout au long du suivi, afin d'adapter nos soins en permanence.

Comment nous identifions vos besoins

À l'entrée en soins

Lors de la première consultation, une évaluation infirmière complète est réalisée. Elle comprend :

- Un entretien approfondi sur vos attentes vis-à-vis du suivi
- L'identification de vos besoins prioritaires (sécurité, stabilité, autonomie, lien social…)
- La prise en compte de vos expériences passées avec le système de soins
- La définition conjointe des objectifs du suivi

Tout au long du suivi

Les besoins évoluent. C'est pourquoi nous réévaluons régulièrement :

- Lors de chaque consultation, un espace est dédié à votre vécu et à vos préoccupations du moment
- Des bilans de suivi sont réalisés à intervalles réguliers pour évaluer l'évolution et ajuster le plan de soins
- Vous êtes encouragé(e) à exprimer à tout moment votre satisfaction, vos insatisfactions ou vos souhaits d'évolution

Via nos outils de recueil du feedback

Plusieurs canaux permettent de recueillir vos retours de façon structurée :

- Questionnaires de satisfaction périodiques (format papier ou numérique)
- Entretiens de bilan à mi-parcours et en fin de suivi
- Possibilité de retour anonyme via le formulaire de contact du site
- Temps dédié dans chaque séance pour exprimer vos ressentis sur la prise en charge

Les principaux besoins identifiés dans notre patientèle

Besoin exprimé	Notre réponse
Être entendu et compris	Un espace de parole bienveillant, sans jugement
Confidentialité garantie	Assurance que tout ce qui est partagé reste strictement confidentiel
Continuité et stabilité	Un suivi régulier avec le même soignant, sans rupture
Accessibilité	Délais courts, souplesse horaire, accès au domicile si besoin
Respect du rythme personnel	Aller à son propre rythme, sans pression ni objectifs imposés
Implication dans les décisions	Co-construction du plan de soins avec le patient

Comment vos retours sont utilisés

Les informations recueillies auprès de nos patients sont analysées et utilisées de manière systématique :

- Ajustement immédiat du suivi si un besoin spécifique est identifié
- Révision du plan de soins à chaque bilan
- Identification de tendances (besoins récurrents) pour améliorer l'organisation du cabinet
- Intégration dans la démarche qualité annuelle du cabinet

Vos retours sont anonymisés avant toute utilisation à des fins d'amélioration.

06 Résultats de la qualité et amélioration continue

Notre système de suivi de la qualité

Le Cabinet Gautier s'est doté d'un système de mesure de la qualité de ses prestations, conforme aux exigences de l'art. 58g OAMal. Ce système repose sur la collecte régulière de données, leur analyse et leur utilisation pour générer des actions concrètes d'amélioration.

> La qualité n'est pas un état, c'est un processus. Nous mesurons, nous apprenons, nous améliorons.

Indicateurs de qualité suivis

Satisfaction des patients

La satisfaction est mesurée via un questionnaire standardisé administré périodiquement. Les dimensions évaluées incluent :

- Qualité de la relation thérapeutique et de l'écoute
- Clarté des informations transmises
- Respect de la confidentialité
- Accessibilité du cabinet (délais, horaires, lieu)
- Perception de l'amélioration de la situation depuis le début du suivi

Indicateurs cliniques

- Évolution des symptômes au fil du suivi (échelles validées selon les troubles)
- Taux de rechutes et d'hospitalisations évitées
- Atteinte des objectifs de soins définis dans le plan infirmier
- Continuité des soins : taux d'interruption non planifiée des suivis

Indicateurs de processus

- Délai de réponse à toute nouvelle demande (objectif : < 72 heures ouvrables)
- Complétude du dossier infirmier
- Nombre d'heures de formation continue annuelle (objectif : ≥ 30 h)
- Événements indésirables déclarés et traités
- Factures rejetées ou rectifiées par les assureurs
- Conformité aux mesures d'hygiène (audit annuel)

Système de rapports internes et d'apprentissage

Le Cabinet Gautier a mis en place un système de rapports internes et d'apprentissage. Tout événement indésirable, erreur ou situation évitée de justesse est :

- Documenté dans un registre interne, sans nom de patient
- Classé selon sa gravité
- Analysé pour identifier les causes et les facteurs contributifs, avec un pair pour les événements modérés ou graves
- Suivi d'une action corrective définie, mise en œuvre puis vérifiée
- Intégré dans le rapport qualité annuel

Les incidents critiques sont déclarés à l'autorité de surveillance dans les délais légaux. Le cabinet peut aussi contribuer de manière anonyme au réseau suisse de déclaration PractiQ (practiq.ch).

> La déclaration d'événements indésirables est une démarche d'apprentissage, non de sanction. Elle vise à améliorer la sécurité des patients.

Boucle d’amélioration continue

Le cycle qualité du Cabinet Gautier suit la logique Plan-Do-Check-Act (PDCA) :

Étape	Ce que nous faisons
Planifier (Plan)	Identifier les domaines à améliorer, définir des objectifs et des actions
Faire (Do)	Mettre en œuvre les actions planifiées dans les soins et l’organisation
Vérifier (Check)	Mesurer l’impact des actions par les indicateurs et les feedbacks
Agir (Act)	Consolider les améliorations et initier un nouveau cycle

Publication des résultats

Dans un souci de transparence, un résumé des résultats de qualité du Cabinet Gautier est disponible sur demande. Ce résumé présente les tendances observées, les actions d’amélioration réalisées et les objectifs pour la période à venir.

- Bilan qualité annuel rédigé et conservé
- Résultats partagés avec les partenaires du réseau si pertinent
- Intégration dans les renouvellements d’autorisation de pratiquer

07 Implication des parties prenantes

Une démarche qualité co-construite

La qualité des soins du Cabinet Gautier ne se construit pas en vase clos. Elle naît de l'interaction régulière avec l'ensemble des parties prenantes : patients, proches, partenaires du réseau, associations professionnelles et instances de régulation. Cette page décrit comment leurs avis sont recueillis, intégrés et utilisés pour améliorer continuellement nos services.

Nos parties prenantes

Parties prenantes internes/directes	Parties prenantes externes/indirectes
Patients / bénéficiaires	Partenaires du réseau psychosocial (CMS, OSAD)
Proches et aidants	Associations professionnelles (ASI)
Médecins prescripteurs	Caisses-maladie et assureurs
Psychiatres et psychothérapeutes	Autorités cantonales (Médecin cantonal, DSAS)

Comment nous recueillons les avis

Avec les patients

Les patients sont les premières parties prenantes de la démarche qualité. Leur implication est assurée par :

- Des questionnaires de satisfaction administrés régulièrement (au moins une fois par an pour les suivis longs)
- Des entretiens de bilan intégrant une dimension d'évaluation de la prise en charge
- Un espace permanent de feedback lors de chaque consultation
- La possibilité de signaler une insatisfaction de manière anonyme via le site web

Avec les prescripteurs et partenaires du réseau

Les relations avec les partenaires professionnels sont entretenues activement :

- Échanges réguliers (téléphoniques, par messagerie sécurisée ou lors de colloques de réseau)
- Rédaction systématique de rapports de suivi à destination des médecins référents
- Participation à des séances de réseau pluridisciplinaires
- Retours informels sur la qualité de la collaboration et les axes d'amélioration

Avec les associations professionnelles et instances de régulation

Le Cabinet Gautier maintient un lien actif avec la profession et les régulateurs :

- Participation aux formations et événements de l'ASI et de l'APSI
- Suivi des publications et recommandations professionnelles
- Transmission des bilans qualité aux autorités compétentes dans le cadre du renouvellement de l'autorisation de pratiquer

Comment les informations sont utilisées

Les informations et avis recueillis auprès des parties prenantes suivent un processus structuré :

Étape	Contenu
Recueil	Questionnaires, entretiens, retours informels, signalements, rapports partenaires

Étape	Contenu
Analyse	Synthèse des tendances, identification des points forts et des axes d'amélioration prioritaires
Action	Définition de mesures correctives ou d'évolution des prestations, mise en œuvre et suivi
Communication	Partage des conclusions avec les parties prenantes concernées, dans le respect de la confidentialité

Exemples concrets d'améliorations issues des parties prenantes

Voici des exemples de la façon dont les retours reçus ont généré des améliorations concrètes dans notre pratique :

- Suite à des retours patients sur la difficulté à joindre le cabinet en urgence : mise en place d'une procédure de contact en cas de crise avec un message vocal dédié
- Sur recommandation de partenaires du réseau : adoption d'un modèle standardisé de rapport de suivi infirmier pour faciliter la communication interprofessionnelle
- Retours patients sur le besoin d'informations écrites : création d'un document d'information remis en début de suivi

> Vous souhaitez donner votre avis ou faire un retour sur nos prestations ? Contactez-nous via le formulaire sur www.cabinetgautier.ch — votre feedback contribue directement à améliorer la qualité de nos soins.

08 Gestion administrative et protection des données

Une organisation au service de la confidentialité et de la continuité

La qualité des soins dépend aussi de la manière dont le cabinet gère ses dossiers, ses rendez-vous et sa facturation. Cette page décrit les processus administratifs du Cabinet Gautier.

Notre fonctionnement

Processus	Ce que nous faisons
Dossier patient informatisé	Le dossier est tenu dans Medionline, solution de la Caisse des médecins, dont les données sont hébergées en Suisse. L'accès est personnel et protégé. Les dossiers, informatisés ou papier, sont conservés 10 ans puis détruits de manière sécurisée.
Droits du patient	Vous pouvez demander l'accès à votre dossier, une copie ou la rectification d'une donnée. Nous répondons dans un délai de 30 jours.
Prise de rendez-vous	Par téléphone ou par e-mail. Nous répondons sous 72 heures ouvrables. Chaque rendez-vous est confirmé avec la date, l'heure, le lieu et les conditions d'annulation, sans donnée de santé.
Échanges par e-mail	L'e-mail sert à l'organisation (rendez-vous, documents administratifs). Les informations de santé ne sont pas transmises par e-mail ordinaire : nous utilisons la messagerie chiffrée de notre hébergeur suisse, le téléphone ou la remise en main propre.
Facturation	Les prestations sont facturées directement à votre assureur (tiers payant) sur la base d'une prescription médicale valable. Vous recevez une copie de la facture. Nos factures sont contrôlées chaque mois et chaque rejet d'assureur est analysé.
Continuité des soins	En cas d'absence du responsable, une secrétaire organise la suppléance avec des infirmiers indépendants, CMS et OSAD partenaires. Vous en êtes informé dès la première consultation et seules les informations nécessaires à la continuité des soins leur sont transmises, avec votre accord.
Secret professionnel	Toute personne qui assiste le cabinet est tenue au secret professionnel et n'a accès qu'aux informations nécessaires à sa mission.

Une question sur vos données ou sur la facturation ? Contactez-nous via le formulaire sur www.cabinetgautier.ch.

09 Hygiène et sécurité des soins

Prévenir les infections

Le Cabinet Gautier applique les précautions standard de prévention et de contrôle de l'infection recommandées en Suisse, selon le référentiel HPCI (hpci.ch). Ces mesures protègent les patients comme le soignant.

Nos mesures

Domaine	Ce que nous faisons
Hygiène des mains	Friction hydro-alcoolique avant et après chaque contact avec un patient ; lavage au savon si les mains sont souillées.
Surfaces et locaux	Désinfection des surfaces de contact entre les patients, nettoyage régulier et aération des locaux.
Matériel	Matériel à usage unique privilégié ; matériel réutilisable désinfecté après chaque usage.
Équipement de protection	Gants en cas de risque de contact avec du sang ou des liquides biologiques ; masque en cas de risque de projection ou d'infection respiratoire.
Objets piquants et tranchants	Élimination immédiate dans un conteneur adapté, sans recapuchonnage.
Déchets	Tri des déchets ordinaires et des déchets de soins, élimination par une filière autorisée.
Accident d'exposition au sang	Procédure écrite affichée dans chaque local : premiers soins immédiats, consultation médicale urgente, suivi et déclaration.
Soins à domicile	Désinfection des mains à l'arrivée et au départ ; matériel propre transporté dans une mallette dédiée.

Contrôle et formation

- Audit hygiène réalisé chaque année avec une liste de contrôle, et actions correctives datées
- Rappel annuel de formation sur les précautions standard
- Veille régulière sur les recommandations de hpci.ch et de Swissnoso